



Résidence KELLERMANN

LOGEMENTS D'ÉTUDIANTS EN RÉUSSITE

Strasbourg

La résidence propose des studios meublés de 18 m² à 30 m².

www.logifac.fr

Image not found or type unknown

LOGIFAC VOUS APORTE TOUTES LES GARANTIES NÉCESSAIRES À VOTRE INSTALLATION

Les résidences LOGIFAC sont adaptées au mode de vie étudiant : elles sont situées à proximité des campus ou des centres-villes. Nos logements ouvrent droit aux aides de la CAF : APL ou ALS.

Dans chaque résidence, nous vous accompagnons de la visite à la signature du bail et tout au long de votre location.

Contactez-nous, nous vous conseillerons sur le meilleur choix pour vous !

26 rue de l'Elbe
67100 Strasbourg

Contact de la résidence
03 88 40 65 11

Contact national
01 88 33 81 22

Du lundi au vendredi 10h-13h et 14h-18h



LE CHOIX



LA FACILITÉ



LA SOUPLESSE



LA SÉRÉNITÉ

222 studios meublés de 18 m² à 30 m².

Loyer/mois à partir de
521,16 €

Loyer TTC pour le logement 118 bât. 1 (Hors TEOM et électricité).

Consommations énergétiques indicatives : catégorie C
Gaz à effet de serre : catégorie D

Frais de dossier à partir de 250 €

Le montant diffère suivant votre qualité d'adhérent ou non à un organisme partenaire de la résidence.

Organismes en partenariat exclusif

Etablissements d'enseignement liés par une convention de partenariat.



Particulièrement adaptée aux étudiants, la résidence est également accessible aux stagiaires et jeunes actifs en formation.

Les caractéristiques de nos logements ouvrent la possibilité de percevoir l'Aide au Logement Social (ALS) qui est déduite chaque mois du loyer.

Pour faire une demande de logement :

- Rendez-vous sur www.logifac.fr
- Cliquez sur « Réserver mon logement » sur la page de la résidence souhaitée
- Remplissez votre dossier directement en ligne et envoyez vos pièces justificatives



LES AVANTAGES LOGIFAC

Offres de paiement

Possibilité de régler en 3 fois le dépôt de garantie et les frais de dossier

Choisissez votre date de début de location

Frais de dossier à tarifs privilégiés

Du 1^{er} octobre au 30 juin.
(Voir les tarifs et les conditions à l'accueil de la résidence.)

Nos services disponibles



Wifi **



Laverie **



Badge Vigik



Digicode



Emplacement à vélos



Intendant



Coworking



Salle TV



Babyfoot

PRÉSENTATION DES STUDIOS :

Chaque studio comporte une porte palière isolante avec pour la sécurité une serrure trois points donnant sur une entrée qui dessert :

- La salle d'eau : douche, vasque, miroir et sèche serviettes.
- La pièce principale meublée : placards aménagés, télévision murale, interphone.
- Le coin cuisine équipé : plaques électriques, réfrigérateur, micro-ondes, kit vaisselle.

Des studios sont conçus pour permettre le passage et la rotation d'un fauteuil roulant.

PRÉSENTATION DES ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS* :

Un(e) intendant(e) est à disposition des locataires pour toutes questions techniques et administratives.

Un agent de permanence assure une veille la nuit et le week-end pour les interventions d'urgence (hors vacances scolaires).

Divers équipements collectifs: sont mis à la disposition des occupants : laverie**, digicode/badge vigik, aspirateur, local à vélos, salle de travail, wi-fi**, kit linge** et vaisselle, table de ping-pong, baby-foot, service de réception de colis, prêt de table et fer à repasser et d'appareil à raclette.

* Susceptibles d'être modifiés ou supprimés.

** Voir les tarifs et les conditions à l'accueil de la résidence.

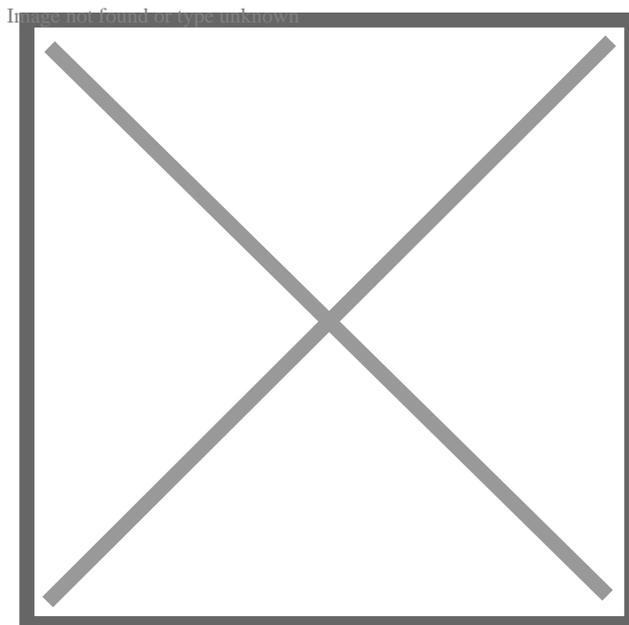


Photo de l'intérieur des logements

Le loyer inclut :

- Chauffage et eau chaude collectifs.
- Les frais d'électricité et d'eau pour les parties communes.
- La mise à disposition du mobilier.
- L'accès aux équipements commun.
- Les frais d'entretien ascenseur, VMC, matériel de sécurité.
- Le ménage du logement environ une fois toutes les six semaines.
- L'entretien des parties communes.

Le résident prend directement en charge :

- L'abonnement et les consommations d'électricité.
- En option** : ménages supplémentaires et linge de maison (draps).
- L'assurance locative obligatoire (souscription possible au bureau de la résidence).
- La taxe d'habitation.
- Les réparations locatives telles que définies par le décret 87-712 du 26 Août 1987.
- Les frais liés à l'usage de la laverie.
- Les frais liés à l'usage d'Internet.
- La taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Située dans le nouvel Eco quartier Danube, à deux pas du campus de l'Esplanade, du centre-ville historique de [Strasbourg](#) et du centre commercial Rivetoile, la résidence profite d'une localisation exceptionnelle. Les 222 logements sont répartis en deux immeubles à taille humaine. Les transports en commun proposent un accès direct au Campus Esplanade (environ 5 min) et à la gare (environ 20 min). Tramway C et E : arrêt Winston Churchill à 150 m.

